le monde de la technologie

Revue des ingénieurs et des techniciens supérieurs E.N.P - B.T.S. D.U.T.

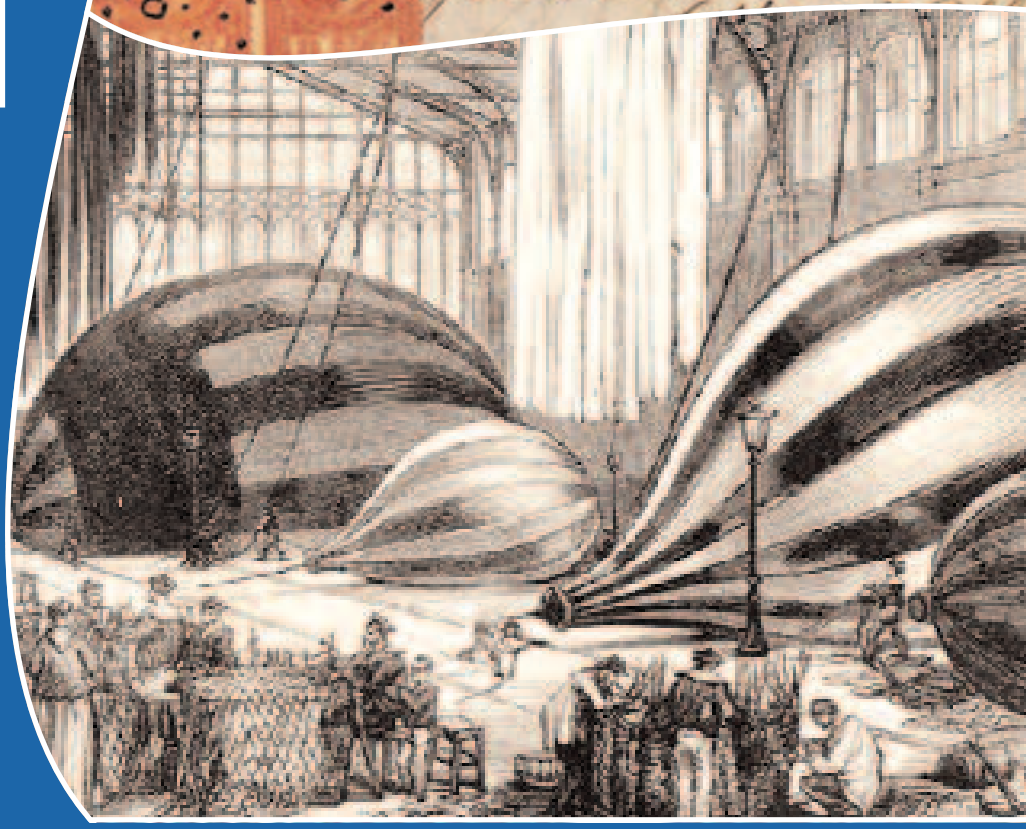

Publication trimestrielle éditée par France Intec. Union Confédérale d'ingénieurs et techniciens association reconnue d'utilité publique par décret du 4 février 1922.
Prix de vente au numéro **5** € - Abonnement 1 an : **20** € - Abonnement étranger : **40** €. N° de commission paritaire des publications : 0712 G 81707 - ISSN 1620-865X

france intec

n° 154
JUIN 2011

Publication trimestrielle éditée par France Intec. Union Confédérale d'ingénieurs et techniciens association reconnue d'utilité publique par décret du 4 février 1922.

DIRECTION

Fondateur Directeur Général : Alain SAUSSE
Directeur de la publication : Jean-Pierre COINTAULT
Rédacteur en chef : Alain BONHOMME
Administration, publicité :
106, av. Félix-Faure - 75015 Paris
Tél : 01 45 54 54 54 Fax : 01 45 54 31 63
site : www.france-intec.asso.fr
e.mail : info@france-intec.asso.fr
Conception et Impression :
Imprimerie Jeanne-d'Arc
27, rue G.-Clemenceau - 45500 GIEN
Dépôt légal 2e trimestre 2011
Producteur n° 8622.
Prix de vente au numéro : 5 €
Abonnement 1 an : 20 €
Abonnement étranger : 40 €
N° de commission paritaire : 0712 G 81707
ISSN 1620-865X

Le mot du Président

A l'aube des congés d'été ce premier semestre se termine de belle façon pour notre association. Les journées de l'amitié que nous venons de vivre dans la Var, furent un réel succès si j'en crois les compliments émis par les participants. Vous en trouverez le compte rendu détaillé dans la revue de septembre. Merci à nos amis Gérard et Anne-Marie LEYDET, qui avec la coordination de J.-P. PANGAUT ont su nous proposer un programme varié, intéressant et de bonne facture. Nul doute que le millésime 2011 restera dans la mémoire des participants parmi les plus réussis de nos rassemblements annuels. Notre 116e Assemblée générale dont vous trouverez le compte rendu dans cette revue a mis en lumière la bonne gestion de notre association en déplorant toutefois la difficulté d'assurer le renouvellement des générations. C'est avec plaisir que j'ai salué à cette occasion le travail fait par France Intec pour la promotion de l'enseignement technique en parrainant à Montluçon *"les Olympiades des ateliers scientifiques et techniques des collèges"* et dans l'Essonne *"Les trophées de la découverte professionnelle"* et souhaité qu'un maximum de nos fédérations et associations s'associent à ce type d'action dans le futur.

Enfin autre bonne nouvelle je viens d'apprendre qu'après plus d'un an et demi de contentieux avec la Direction régionale des impôts, le collège territorial de la région IDF que nous avions saisi en ultime recours, nous a auditionné en mars dernier, et vient de nous donner raison. Je remercie vivement le Vice-Président M. DENIS qui m'a apporté un précieux concours tout au long de cette affaire qui avait un impact financier non négligeable pour notre trésorerie.

Pour conclure mon propos, je vous ai fait part dans une précédente revue de ma préoccupation sur les orientations à donner à notre association. Nous avons sollicité votre avis au travers de vos représentants régionaux et nous avons déjà reçu plusieurs réponses au questionnaire adressé à nos groupements. Notre prochain Conseil de direction sera consacré à l'analyse de ces réponses. Affaire à suivre !

Bons congés d'été à toutes et à tous

Bien cordialement

Jean-Pierre COINTAULT

sommaire

1 "Ballons montés" et "Boules de Moulins"

- Du pigeon voyageur au cylindre à ailettes
- Naissance de l'Aéropostale
- Où sont passées les Boules de Moulins ?
- Dates de récupération connues
- Des affranchissements exceptionnels

7/9 116e Assemblée Générale de France Intec

- **Assemblée Générale du jeudi 26 mai à Carqueiranne**
  Compte rendu de l'Assemblée
- **Rapport moral d'orientation**
  par Jean-Pierre COINTAULT
- **Médailles décernées lors de la 116e A.G.**, le 26 mai 2011

9/11 Nos régions

- **Fédération France Intec Nord-Picardie**
  Compte rendu de la visite d'usine "Bombardier Transport"
- **France Intec sur le terrain… Promouvoir l'enseignement Technique**
  France Intec Groupe Bourbonnais agit du Collège à l'Enseignement Supérieur… Trophées de la découverte professionnelle *organisés par l'Académie de l'Essonne avec le parrainage du Groupe de l'Essonne*

12 Livre

- **L'École Nationale Professionelle Henri-Brisson, de Vierzon**
  Un des fleurons du patrimoine Vierzonnais

13 France Intec

- Les vocations et les services de France Intec
- Bulletin d'adhésion

13 Carnet

- **Carnet**
- **Nécrologie**

par Pierre GRAIN
Président "Association Renaissance et Culture" Longjumeau
et Alain SAUSSE
"Le Monde de la Technologie"

Boule de Moulins
Siège de Paris 1870-1871
(collection Musée Postal)

"Ballons montés" et "Boules de Moulins"

De tout temps, pour communiquer l'homme a trouvé des moyens plus ou moins complexes mais aussi des astuces. Ce fut le cas, en France, durant la Guerre de 1870 lorsque les Allemands assiégeaient Paris. Nombre de chercheurs tentèrent de trouver la solution idéale pour faire entrer du courrier dans la capitale. Quelqu'un proposa d'enfermer les lettres dans des bouchons creux qu'on jetterait en amont de la Seine. Mais les bouchons flottants étaient si nombreux sur le fleuve que les Prussiens n'y prêtairent pas attention. L'idée ne manquait pas de pittoresque, mais était totalement fantaisiste. Mieux étudiés, les cylindres à ailettes dites boules de Moulins auraient pu être une réussite.

Auguste Alexandre DUCROT

Disons-le tout net, les "boules de Moulins" ont été un échec, mais elles ont constitué l'une des expériences postales les plus originales. Et une étonnante tentative de violation du blocus imposé aux Parisiens par l'armée prussienne durant le siège de 1870. Quant aux **"ballons montés"**, imaginés eux aussi pour forcer ce blocus, ils ont officiellement inauguré la Poste aérienne...

19 septembre 1870. Après trois jours d'intenses combats autour de Paris, notamment pour tenir les positions fortifiées de Clamart et Châtillon, les troupes françaises du général Ducrot, vaincues, abandonnent sans gloire le terrain à l'armée prussienne. Au soir de cette déroute, la capitale et ses faubourgs sont totalement encerclés. Bismarck, installé dans le château des Rothschild à Ferrières-en-Brie, peut pavoiser : le "Siège de Paris" commence.

Un siège particulièrement dur dont de nombreux journalistes et écrivains rendront compte de manière souvent très réaliste. Impossible d'entrer ou de sortir de la capitale, totalement verrouillée par les Prussiens : les messagers qui tentent de forcer le blocus sont fusillés et les chiens dressés sont abattus. La communication avec l'extérieur, et notamment avec les membres du

gouvernement repliés à Tours, est pourtant essentielle, tant sur le plan politique que sur le plan militaire, et le dernier câble télégraphique immergé a été coupé par les Allemands. C'est alors qu'entre en piste un photographe ami de Jules Verne : Gaspard-Félix Tourmachon, plus connu sous le nom de Nadar.

Atelier de Nadar

Passionné par les montgolfières, Nadar dirige la Compagnie Générale Aérostatique dont le siège est domicilié dans son atelier du 35, boulevard des Capucines. Après avoir fait des offres de service au général Trochu, gouverneur de la Défense nationale, il obtient le feu vert des autorités pour la construction de "ballons montés" destinés à acheminer du courrier vers la province, hors de portée des troupes allemandes. Nadar crée alors la Compagnie des Aérostiers militaires avec ses amis Camille Legrand (dit Dartois) et Jules Duruof. Sous leur impulsion, des ateliers de fabrication de montgolfières sont installés dans les gares d'Austerlitz, de l'Est et du Nord désertées de tout trafic ferroviaire pour cause de blocus, et une première base d'envol est implantée au pied de la Butte-Montmartre. Le 23 septembre, un premier ballon, le Neptune, est largué avec à son bord 36 000 lettres. Il atterrira sans dommage près d'Évreux.

Du pigeon voyageur au cylindre à ailettes

Faute d'aéronautes, Nadar et ses amis recrutent des volontaires à qui l'on enseigne les rudiments du pilotage des aérostats. Au cours des 136 jours du siège, 67 ballons montés partiront de l'un des divers points d'envol de la capitale, emmenant avec eux un total de 99 passagers et... 2,5 millions de lettres ! Deux de ces ballons, poussés par un fort vent d'est, disparaîtront dans l'Atlantique (le Jacquard et le Richard Wallace). D'autres s'abîmeront à l'atterrissage en occasionnant des blessures à leurs occupants. Un autre se posera en zone occupée (le Montgolfier). Léon Gambetta aura plus de chance : parti de Paris à bord de l'Armand-Barbès le 7 octobre en compagnie de son collaborateur Eugène Spuller et de l'aérostier Trichet, il atterrit à Montdidier (Somme) et peut rejoindre le gouvernement provisoire de Tours pour tenter d'organiser la défense du territoire. Gambetta et ses compagnons emportaient avec eux 4 000 lettres. Il en ira de même pour les 66 autres ballons : tous seront porteurs de courriers destinés à des correspondants de province et de différents pays européens (80 000 ressortissants étrangers on été piégés dans Paris).

L'utilisation des ballons montés se heurte toutefois à une énorme difficulté : comment recevoir en retour dans la capitale assiégée du courrier de province et de l'étranger ? Quelques tentatives aérostatiques seront effectuées à différentes reprises lors du Siège, mais victimes de vents défavorables toutes seront sanctionnées par des échecs. Certes, il y a les pigeons voyageurs expédiés par ballon vers la province dans des cages d'osier pour être renvoyés vers Paris porteurs de messages, mais le pigeongramme (support microphotographié) qui a été introduit dans une section de penne d'oiseau fixée sous la queue du pigeon ne contient au maximum que 2000 brèves dépêches. Un rendement qui, nécessité oblige, sera pourtant perfectionné de manière spectaculaire par le procédé de René Dagron consistant à transférer sur un support de collodion de multiples textes photographiques réduits à une surface de quelques millimètres carrés. Grâce à ce génial procédé, ce ne sont plus 2000 mais 30000

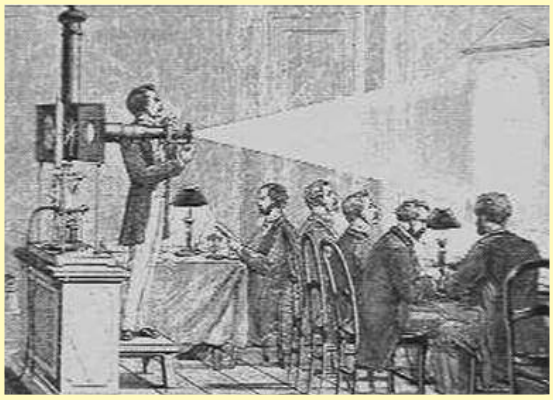

Projection d'un pigeongramme et transcription des dépêches à la main

dépêches qui arrivent désormais dans un petit tube métallique fixé sous l'aile. Malheureusement, sur les 375 pigeons qui seront envoyés vers la province, 57 seulement retrouveront leur pigeonnier parisien, l'un d'entre eux, victime d'une balle prussienne ayant perdu son tube et plusieurs plumes de sa queue

Dossier

Le problème semble difficilement soluble lorsqu'au début du mois d'octobre un dénommé Louis-Émile Robert présente au général Trochu le projet qu'il a conçu avec MM. Delort et Vonoven. Inspiré d'une méthode de contrebande en usage à la frontière franco-belge, il consiste à livrer au courant de la Seine en amont de Paris des cylindres de zinc munis de 12 ailettes et rendus étanches par un couvercle soudé. Chaque cylindre peut contenir environ 600 lettres. D'un diamètre de 13 cm pour une hauteur de 20 cm, il comporte à ses extrémités deux petites poches d'air destinées à ajuster de manière optimale son poids par obturation de la poche. Lesté par le courrier, le cylindre, soigneusement pesé, doit afficher une pesanteur en principe supérieure… d'un milligramme au poids spécifique de l'eau ! Immergé en amont de la capitale, le cylindre est censé se mouvoir entre deux eaux à la manière d'une roue à aubes avant d'être récupéré dans Paris assiégé à l'aide d'un filet tendu en travers du fleuve.

Naissance de l'Aéropostale

Après un essai réussi dans la capitale, la décision est prise d'organiser cet étonnant service postal. Les lettres, écrites sur du papier pelure, devront peser au maximum 4 grammes. En accord avec l'administration postale, le courrier à destination de Paris sera centralisé à Moulins et portera la mention "Paris par Moulins (Allier)". Le tarif est fixé à 1 franc par lettre, 20 centimes allant à l'administration et 80 centimes dans la poche des inventeurs du système (moitié lors de l'envoi, moitié après réception) ! Quatre cylindres et un ballon sont fabriqués, et le 7 décembre 1870 Delort et Robert s'envolent à bord du ballon Denis Papin. Tandis que Delort s'installe dans l'Allier pour superviser la fabrication des boules, leur remplissage et leur acheminement vers Cosne-sur-Loire, Robert se charge de les récupérer dans cette localité puis, déguisé en paysan, de les transporter et de les mettre à l'eau en amont de la capitale, le plus près possible des lignes prussiennes. La première boule de Moulins sera immergée à Bray-sur-Seine le 4 janvier 1871. D'autres le seront à Sanois puis à Thomery et Montereau, moins exposées à la surveillance allemande. Vonoven, resté à Paris, est chargé de récupérer les « agents », nom que leurs inventeurs ont initialement donné à ces étonnants cylindres postaux.

Lettre expédiée par "Ballon monté" à un correspondant de Port-Saïd (Egypte)

Lettre expédiée par "Boule de Moulins" à un correspondant parisien

Timbre du Bicentenaire de la Poste aérienne (1970)

55 boules de Moulins seront mises à l'eau entre le 4 et le 28 janvier 1871. Interceptées par les Prussiens, envasées, prises dans les racines des rives ou insuffisamment étanches, aucune ne parviendra à destination dans les filets tendus par Vonoven au Port-à-l'Anglais entre Vitry et Alfortville. Toutes les boules ne seront pas perdues pour autant : le Siège de Paris levé, la première boule sera retrouvée aux Andelys le 6 mars ; trois autres seront repêchées au cours de cette année 1871. D'autres découvertes s'étaleront ensuite jusqu'en 1910. Au total, une trentaine de boules de Moulins seront récupérées, les dernières en Seine-Maritime, à Saint-Wandrille en 1968, et à Vatteville-la-Rue le 14 avril 1982. Avis aux amateurs, il reste environ 25 boules de Moulins à repêcher, avec à la clé un joli pactole lié à la valeur philatélique de leur contenu.

Joli pactole également avec les lettres expédiées par ballons montés, la cote de certains plis atteignant plusieurs milliers d'euros. Normal : ces lettres font partie de l'histoire balbutiante d'une Aéropostale qui ne s'appelait évidemment pas encore comme cela. Elles ne sont toutefois pas les véritables pionnières de la Poste aérienne.

Cette grande première a été réalisée quelques jours plus tôt lors du Siège de Metz. Entre le 5 et le 14 septembre 1870, 14 petits ballons (un mètre de diamètre), tous porteurs de lettres, ont en effet été largués à l'initiative du pharmacien militaire Jeannel et du médecin-major Papillon, initiateurs de ce qu'ils présentent au général Bazaine, commandant la place de Metz encerclée, comme la « Poste aérostatique ». 7 de ces ballons, dits « ballons des pharmaciens », seront recueillis en zone française, les autres étant retombés derrière les lignes prussiennes. Une douzaine d'autres ballons, d'une taille supérieure (trois mètres de diamètre), seront lancés entre le 16 septembre et le 3 octobre, chacun d'entre eux emmenant environ 10000 dépêches. Ces courriers et dépêches, tous écrits sur du papier pelure, sont connus sous le nom de "papillons de Metz". Un bien joli nom pour une bien belle histoire !

Où sont passées les Boules de MOULINS ?

Sur les 55 Boules larguées dans la Seine, seules une trentaine ont refait surface *(la dernière en avril 1982)*. Pour la vingtaine restant dans l'eau, certaines se sont probablement perdues en mer. Les autres doivent être profondément envasées, mais peut-être en verra-t-on ressurgir lors d'une opération de dragage. Quelques-unes, à coup sûr, ont été récupérées et ont alimenté discrètement le marché du timbre mais elles ne portent pas le cachet postal d'arrivée.

Collection Musée Postal de Paris

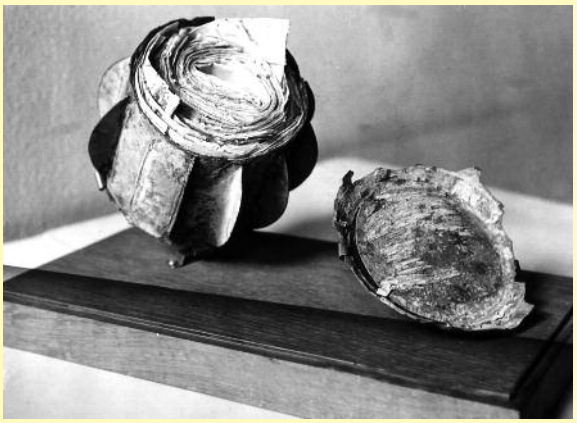

Boule de Moulins conservée au Musée de la Poste

Dates de récupération connues

6 mars 1871

Boule retrouvée près des Angelys (450 lettres).

26 mars 1871

Griffe spéciale "trouvée échouée sur les bords de la Seine à Quillebœuf (Eure) le 26 mars 1871". Le cachet de Pont-Audemer du 5 avril accompagne cette griffe. Pas de cachet d'arrivée à Paris. L'insurrection de la Commune datant du 18 mars et le blocus postal ayant été instauré le 1er avril par le gouvernement de Versailles, il est probable que les lettres n'ont pu être distribuées aux Parisiens qu'en juin 1871.

15 mai 1871

Cachet d'arrivée à Paris au moment de la Commune. Il est probable que cette boule a été repêchée à Paris insurgé où le service postal fonctionnait sous la direction de Theisz, délégué de la Commune à la date du 15 mai 1871.

2 & 5 juin 1871

Cachets de Paris 60 Poste Restante, et Paris Recette Centrale. Lieux de repêchage inconnus.

8 juin 1871

Cachets de Ponthierry (Seine et Marne), Boule retrouvée aux abords de la localité. Pas de cachet de Paris.

23 juillet 1871

Cachets de Paris Rayon Central. Lieu de repêchage inconnu.

2, 26 & 27 août 1871

Cachets des 2 et 27 août de Paris RC frappés sur le même pli et cachet de Poste restante. Lieu de repêchage inconnu.

13 janvier 1872

Cachet de Paris RC. Repêchage probable au Havre.

18 mars 1872

Cachet de Paris RC 18 mars 1872.

2 & 3 mai 1872

Cachets de Paris RC et Rebuts et Réclamations.

29 août 1872

Cachet de Paris 29 août 1872.

29 novembre 1872

Cachet de Paris 29 novembre 1872.

11 décembre 1872

Cachet de Paris. Cachet de repêchage de Corbeil.

13 mai 1873

Cachet de Paris et Mantes. Repêchage à Mantes.

16 mai 1873

Cachet de Paris et Mantes. Repêchage à Mantes.

5 juin 1873

Cachet de Paris 5 juin 1873. Lieu de repêchage inconnu.

25 juin 1873

Cachet de Paris RC 25 juin 1873. Lieu de repêchage inconnu.

25 juillet 1873

Cachet de Paris RC 25 juillet 1873. Lieu de repêchage inconnu.

6 juillet 1874

Cachet de Paris 6 juillet 1874.

10 décembre 1875

Cachet de Paris RC 10 décembre 1875. Repêchage à Vimpelles (S & M).

7 juillet 1876

Cachet de Paris 7 juillet 1876. Lieu de repêchage inconnu.

18 avril 1882

Repêchage de Choisy-le-Roi. Lettres réexpédiées sous enveloppes officielles avec circulaire spéciale. C'est la dernière boule dont le contenu fut distribué par l'Administration. Divers cachets de Paris.

Printemps 1910

Deux boules furent repêchées au printemps 1910, l'une à Paris au viaduc d'Auteuil, l'autre au pont de Châtou. Coincées sans doute dans le lit du fleuve depuis 40 ans, elles furent libérées par la force du courant lors des inondations et rejetées sur la berge où on les retrouva après le retrait des eaux.

1920

Une boule fut repêchée à Montereau-Fault-Yonne. Son contenu était en très mauvais état. La boule en zinc est maintenant au Musée de Provins.

10 septembre 1942

Lors de la réfection du pont de chemin de fer de Melun (Seine-et-Marne), un scaphandrier découvrit une sphère coincée dans l'armature métallique d'un pilier. Sur le millier de lettres à peine 10 % était récupérable. La boule a été déposée au Musée Postal.

Juillet 1951

A Bazoches-lès-Bray, à 5 kilomètres de Bray-sur-Seine (Seine-et-Marne), des enfants en jouant sur les berges de la Seine découvrirent une boule de métal échouée dans les roseaux de la rive du fleuve. A coups de burin, ils ouvrirent la boule et découvrirent à l'intérieur des centaines de lettres assez bien conservées. Ils laissèrent le tout sur place et continuèrent leurs jeux. Le soir, de retour au village, ils informèrent leurs parents de cette découverte qui leur demandèrent d'aller rechercher le lendemain cette boule bizarre. Hélas, la pluie et la fraîcheur nocturne avaient fait plus de dégâts que 81 ans d'immersion. Le journal local ayant répandu la nouvelle, des philatélistes de la région se précipitèrent et emportèrent "à titre de souvenirs" des lettres mais surtout les timbres.

1954

Une autre boule fut trouvée à la Grande Bosse près de Bray-sur-Seine. Ce fait fut confirmé à Pierre Savelon en avril 1955 (Pierre Savelon est l'auteur d'un livret sur "la Poste pendant le Siège de 1870-1871" dans le Monde des Philatélistes). A notre connaissance, cette boule fut remontée par la drague des frères Rousset. Deux cent trente cinq lettres furent récupérées par un notable, ancien élu local, pour sa collection de timbres.

1956

Boule trouvée à Montereau-Fault-Yonne (un avis fut donné par le Conseil d'Etat spécifiant que l'engin appartenait à l'Administration des PTT).

6 août 1968

Saint-Wandrille (griffe spéciale de repêchage : 2 lignes en rouge). Pour permettre aux cargos d'atteindre Rouen, il faut continuellement dégager le lit encombré d'alluvions. C'est l'un des godets de la drague qui remonta la boule de Moulins du lit de la Seine. La boule fut récupérée par l'Administration de la Poste qui apposa un cachet sur chacune des 539 lettres.

Cachet portant l'inscription : "Correspondance contenue dans une boule de Moulins repêchée près de Saint-Wandrille le 6 août 1968". Ce cachet fut détruit après cette opération. Quant à l'inventeur de ce "trésor", l'Administration trouva une astuce pour qu'il ne puisse pas récupérer sa part. Elle déclara que ces boules n'avaient été ni enfouies, ni cachées comme ce qui est qualifié de trésor par l'article 716 du Code Civil.

Elles n'étaient qu'une forme particulière de dépêche postale, et la découverte d'une dépêche perdue en cours de transport ne saurait s'assimiler à la découverte d'un trésor. L'inventeur porta l'affaire devant les tribunaux.

Il gagna en première instance, mais fut débouté le 3 mars 1974 par la cour d'appel de Roue qui confia la boule à l'Administration des Postes.

L'arrêt fut confirmé par la cour de cassation le 17 février 1976.

14 avril 1982

Vatteville-la-Rue *(griffe spéciale de repêchage : 3 lignes en rouge)*. C'est un conducteur d'engins qui découvrit cette boule à Vatteville-la-Rue près de Caudebec-en-Caux (Seine-et-Marne) qui contenait 306 lettres.

Enfin, une boule fut récupérée à Saint-Malo, après la guerre de 1870, elle contenant 613 lettres qui furent distribuées à leurs destinataires ou à leurs héritiers. Toutefois, le petit port breton est séparé de l'estuaire de la Seine par la presqu'île du Cotentin.

Faut-il en déduire que les forts courants marins sévissant dans la Manche ont permis à la Boule de contourner la presqu'île ?

Ou qu'un pêcheur ayant récupéré cet objet non comestible dans ses filets en Baie de Seine, l'ai tout bonnement rejetée à la mer quelques miles plus loin ? On ne le saura sans doute jamais.

Des affranchissements exceptionnels

Les affranchissements des lettres contenues dans les Boules de Moulins sont d'un intérêt exceptionnel pour les collectionneurs. Pour atteindre le 1 franc, il existe des combinaisons rarissimes, par exemple :

- Cinq 20 c "Bordeaux" au type 1
- Un 80 c "Empire" non dentelé + un 20 c "lauré"
- Un 80 c "Bordeaux" + bande de quatre 5 c "Empire dentelé"

Peu de lettres provenant de l'étranger ont été acheminées sur Paris au moyen des "Boules". Une lettre très rare est conservée au Musée de la Poste, elle provenait de Monaco *(affranchie avec un 20 c + un 80 c Bordeaux)*. En vérité, aujourd'hui, chaque lettre "Boule de Moulins" vaut une petite fortune !

116e Assemblée Générale

FRANCE INTEC

Union Confédérale d'Ingénieurs et Techniciens s'est tenue à CARQUEIRANNE (VAR)

C'est devant une certaine assistance, représentante des Fédérations/Associations et adhérents à titre individuel, que la séance fut ouverte à 17 heures, par le Président Jean-Pierre COINTAULT qui, après un message personnel d'amitié et de bienvenue aux membres présents et tout particulièrement à notre ancien Président National, P. CESSOT. Après avoir indiqué la liste des personnalités excusées, le Président a tenu à remercier les organisateurs de ce long week-end, Gérard et Anne-Marie LEYDET.

Le secrétariat de séance fut assuré par Michèle RICHARD. La salle accepta à l'unanimité la proposition du Président d'un vote à main levé, ce qui évita la désignation de scrutateurs. Pour l'essentiel de cette réunion nous retiendrons :

Le bureau lors de l'Assemblée Générale

1 Mandats représentés par Fédérations/Associations

La feuille de présence fait apparaître que 8 Fédérations/Associations sur 13 sont présentes ou représentées porteuses de 38 mandats.

FÉDÉRATIONS/ASSOCIATIONS	MANDATS	Nbre DE MANDATS
AQUITAINE MIDI-PYRÉNÉES	J.-P. PANGAUD	4
BERRY NIVERNAIS CENTRE INTEC	M. RICHARD	1
FRANCE INTEC AUVERGNE	J. FLOQUET	13
FRANCHE COMTÉ LORRAINE ALSACE	M. RICHARD	2
GROUPE PARISIEN	M. GIBAUD	1
ILE-DE-FRANCE INTEC	B. GUIDOUX	8
NORD PICARDIE	J. BARROIS	7
PICARDIE CREIL	B. GUIDOUX	2
AMICALE DES ANCIENS D'EGLETONS		EXCUSÉ
GROUPE EX VZ		EXCUSÉ
BOURGOGNE		EXCUSÉ
CHAMPAGNE INTEC		EXCUSÉ
RHÔNE-ALPES		ABSENT
	TOTAL	38

2 En préambule, le Président présente les excuses d'un certain nombre d'absents : Alain SAUSSE, ancien Président National, G. DUMUR, J. GUEPET, J. JACQUEMIN, D. LOUVEL, H. MATHIVAUD, J.-. RAPHAËL, R. NAUDIN qui pour des raisons diverses n'ont pu assister à cette assemblée.

Il est donné lecture des sociétaires disparus au cours de l'année. Une minute de silence est observée.

Le Président rappelle les projets de résolutions objets d'une annexe à la convocation et fait procéder aux votes.

Résolution n° 1 — **Adoption du Compte Rendu de l'A.G. du 10 avril 2010 et de l'A.G. Extraordinaire du 9 octobre 2010**

La collectivité des Sociétaires adopte à l'unanimité le compte rendu de l'Assemblée Générale inséré dans la revue n° 150 *"Le Monde de la Technologie"* et de l'A.G. Extraordinaire inséré dans la revue n° 152.

Résolution n° 2 — **Rapport moral d'introduction et d'activité du Président**

La collectivité des Sociétaires adopte à l'unanimité le rapport d'introduction et d'activité présentée par le Président Jean-Pierre COINTAULT.

Résolution n° 3 — **Rapport financier - Exercice 2010 Rapport des Vérificateurs aux Comptes**

La collectivité des Sociétaires, après avoir pris connaissance des comptes, du bilan, du compte de résultats et du rapport des vérificateurs aux comptes pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, les adopte à l'unanimité tels qu'ils lui sont présentés par le Président et le Trésorier avec force et détails et donne quitus à ceux-ci de leur gestion.

A noter pour l'exercice 2010 :

Secteur Associatif		Secteur lucratif (location commerciale)	
Total des produits	68 714 €	Total des produits	53 256 €
Total des charges	89 641 €	Total des charges	14 400 €
Déficit avant amort.	20 927 €	Profit avant amort.	38 855 €
Amortissements	7 683 €	Amortissements	8 240 €
Déficit après amort.	28 610 €	Profit après amort.	30 615 €
Résultats consolidés =		2005 €	

Soit un bénéfice comptable de **2005 €** que l'Assemblée Générale a décidé d'affecter au poste "report à nouveau".

Résolution n° 4 — **Taux de contribution à l'Union Confédérale pour l'Exercice 2011**

La collectivité des Sociétaires adopte à l'unanimité les taux de contribution et d'abonnement à l'Union Confédérale pour l'exercice 2012 présentés par le Président et le Trésorier. Ces taux restent inchangés par rapport à 2011.

CONTRIBUTION 2011

- **Contribution versée par les Fédérations/Associations**
  - **Etudiants** (2 premières années d'adhésion) ..... **Gratuit**
  - **Adhérents juniors** (-25 ans) ..... **5,00 €**
  - **Adhérents seniors** ..... **15,00 €**
- **Contribution membres isolés** **34,00 €**
- **Montant de l'abonnement à la Revue** **19,00 €**
  (Qu'il y a lieu d'ajouter aux montants ci-dessus)

➪ ***A titre promotionnel gratuité pour les adhérents étudiants et juniors.***

Résolution n° 5 **Budget prévisionnel pour 2011**

La collectivité des Sociétaires adopte à l'unanimité le budget prévisionnel 2011 présenté par le Président et le Trésorier.

Résolution n° 6 **Rapport moral d'orientation**

La collectivité des Sociétaires adopte à l'unanimité le rapport moral et d'orientation présentés par le Président Jean-Pierre COINTAULT.

Résolution n° 7 **Pouvoirs**

La collectivité des Sociétaires confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes les formalités, de dépôt ou autres nécessaires.

Une partie des participants

A noter par ailleurs, que l'Assemblée Générale a désigné les vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2011. Il s'agit de MM. Jacki MÉTAIS et Sylvain PLASENZOTTI.

Rapport Moral d'Orientation

par Jean-Pierre COINTAULT, Président

Dans son rapport d'orientation, le Président J.-P. COINTAULT rappelait que les années se suivent et nous sommes bien obligé de constater que nos orientations butent sur deux faits inexorables : l'absence de relève pour prendre des responsabilités au sein de l'association et l'abandon par la plupart de nos fédérations/associations de notre mission première qu'est la promotion de l'enseignement technique. Heureusement, l'amitié et la fidélité restent des valeurs sûres qu'il nous faut préserver mais qui ne suffiront pas à sauver notre vieille dame d'une mort certaine, même si l'agonie peut prendre quelques années.
Si l'avenir économique de notre association n'est pour l'instant pas en cause grâce à une gestion patrimoniale saine et de bon père de famille, les objectifs de notre mouvement deviendront de plus en plus aléatoires. Si plus personne ne souhaite s'engager nous verrons bientôt s'afficher le mot fin sur l'écran.

Fort de ce constat pessimiste ou réaliste, il nous faut dans un premier temps maintenir et développer nos acquis.

- Notre positionnement national et notre réseau de fédérations régionales.
- La location d'une partie de nos locaux qui nous apporte près de la moitié de notre budget, en prenant garde à ne pas dépasser ce ratio qui pourrait nous être contesté compte tenu de notre statut associatif. Il est donc nécessaire de maintenir au niveau actuel nos revenus au titre des cotisations et abonnements.
- La revue "Le Monde de la Technologie" qui reste la vitrine auprès de nos adhérents, et le trait d'union attendu par les plus anciens. Je rappelle malgré tout que faute de volontaires sa pérennité n'est pas assurée.
- Le site internet qui est le point d'entrée attendu par les jeunes générations.

Il nous faut développer les actions de promotion de l'enseignement technique auprès des collèges.

A l'image des **"Olympiades des métiers"** organisées par le Groupe Bourbonnais de France Intec, ou des **"Ateliers de la découverte professionnelle"** organisés conjointement avec l'inspection académique de l'Essonne. Ces deux manifestations étant parrainées par France Intec.

Nous avons mis en place un budget destiné à supporter toutes actions de ce type, sachant qu'avec un peu d'engagement toutes nos fédérations/associations ont la possibilité de mettre en œuvre ces actions.

Il nous faut poursuivre

- Les actions qui marchent à l'image de ce qui se fait à Montluçon.
- L'approche des lycées Techniques et surtout des équipes pédagogiques volontaires pour un partenariat avec France Intec.
- L'aide financière à nos fédérations/associations désireuses de développer un projet promotionnel destiné au recrutement de nouveaux adhérents.

Enfin j'ai souhaité mener une réflexion sur l'avenir, et surtout sur la protection d enotre patrimoine à moyen terme, cette réflexion sera menée par le conseil de direction, mais il m'a paru utile que la même réflexion soit menée au sein de chacune de nos entités. Vous avez reçu un questionnaire en ce sens l'objectif est de présenter des recommandations lors d enotre A. G. de 2012.
Encore une fois ces orientations, bien que modestes, resteront lettre morte si elles ne sont pas portées par vous et vos équipes sur le terrain.
Chers amis, je reste impressionné par l'attachement et l'amitié qui se dégagent au travers de mes rencontres avec les amis des groupes/associations/fédérations, mais également par les petits mots d'encouragement des uns et des autres. Je me fais donc le devoir de continuer à assumer le futur proche avec la petite équipe qui m'entoure, mais viendra le moment de transmette le flambeau à condition qu'une main se tende pour le recevoir.

Élections des Administrateurs

Le tiers sortant était composé de N. BAUSSARON - J. JACQUEMIN - D. LOUVEL - J. ROSIER - D. TRAPY.
Ces 5 camarades ont été reconduits à l'unanimité par l'Assemblée Générale pour une durée de 3 ans.

Élections du Conseil de Direction

Le Conseil d'administration qui a suivi l'A. G. a élu à l'unanimité le Conseil de direction suivant :
Président : Jean-Pierre COINTAULT ;
Vice-Présidents : Alain SAUSSE et Maurice DENIS ;
Secrétaire : Michèle RICHARD ;
Trésorier : Bernard GUIDOUX ;
Trésorier-Adjoint : Michel GIBAUD.

Chargés de Mission

Conseiller du Président chargé des Manifestations : Jean-Pierre PANGAUT ; *Intendance du Siège :* Jacques JACQUEMIN ; *Gestion du Fichier et des Effectifs :* Michel FLAMENT.

Dans notre prochaine publication de septembre nous relaterons le déroulement des journées de l'amitié qui se sont tenues à Carqueirane (Var) du 26 au 30 mai.

Médailles décernées lors de la 116e Assemblée Générale - Hyères, le 26 mai 2011

Comme chaque année notre rassemblement annuel est l'occasion pour le Président de décerner à la fois des médailles de fidélité à celles et ceux qui revendiquent 55 années d'adhésion à l'association. C'est aussi le temps pour récompenser les camarades qui ont consacré beaucoup de temps pour faire vivre notre association.
Cette année ont été attibué les récompenses suivantes.

Médaille de Bronze :
Guy SZIMONIAK, Creil 1953.

Médaille d'Argent :
Henri BLIN, Creil 1952

Médaille de Vermeil :
Jean FLOQUET, Vierzon 1953
Henri MATHIVAUD, Egleton 1949.
Jean ROSIER, Châlon 1951
Jean-Pierre PANGAUT, Bordeaux 1964.

Médaille d'Honneur :
Gérard LEYDET, Raspail 1964.

Médaille de Fidélité :
Odile TIBLE de LAINSCEK, Creil 56
Yves AMELOOT, Arm 57
Michel GUIMBARD, Vz 56
Michel HENRY, Nancy 56
Huguette JACQUEMIN; Bg 56
Jacques JACQUEMIN, St Ouen 56
Jean LAGONFUN, Tarbes 56
Danièle NOWAK, Creil 52
Françoise ROSANT, Creil 56

Nos Régions

La Fédération France Intec Nord-Picardie a sollicité le groupe Valenciennois pour organiser une visite d'usine. Dans celui-ci nous sommes deux Anciens de *"Bombardier Transport"* et particulièrement Daniel WALLET, en retraite maintenant mais ancien directeur de projet. C'est grâce à lui que nous avons pu faire cette visite fixée au 6 mai 2011 avec un rendez-vous à la porte principale à 8 h 30. Les groupes Béthunois, Armentières et Valenciennois qui s'étaient intéressés à la découverte de ce site industriel étaient présents.

Quelques anciens de *"Bombardier"* s'étaient joints à nous. Nous avons été accueillis dans une salle de conférence où MM. CARLIER et CAUVIN nous ont présenté dans un compte-rendu très complet les différentes activités commerciales, techniques, SAV…
"Bombardier" est le premier site ferroviaire français qui emploie environ 2000 personnes dont 500 ingénieurs et cadres. A la fin de ces exposés, ceux qui avaient une petite faim ont trouvé, à leur disposition, le nécessaire pour se restaurer.
La visite des ateliers pouvait commencer non sans que l'on nous équipe d'accessoires de sécurité.
La découverte de l'atelier de fabrication du Francilien (172 rames en commande pour la région parisienne) nous a permis d'apprécier le confort et l'esthétique de ces matériels.
– Contenance 1000 places – Voitures spacieuses et non cloisonnées.
Lorsqu'après un dernier passage à la salle de conférence pour se débarrasser des accessoires de sécurité et éventuellement de se rafraîchir, nous nous sommes dirigés, en convoi vers l'auberge *"l'Alsacienne"* à Saultain.
Le repas fut semble-t-il apprécié par les convives et nous nous séparâmes après cette journée bien remplie.
Merci aux organisateurs.

Daniel WALLET et Paul GUNST

FRANCE INTEC sur le terrain...
Promouvoir l'enseignement technique

Assurer la promotion de l'Enseignement technique reste l'action prioritaire de notre association, c'est en ce sens que nous relatons ci-dessous deux manifestations que nous considérons comme symbolique de ce que nous pouvons et savons faire en liaison avec l'Éducation Nationale pour promouvoir l'enseignement technique auprès des jeunes des collèges.

Nous invitons nos Fédérations et Associations à s'inspirer de ces initiatives pour disséminer ces actions au sein de leurs rectorats.

OLYMPIADES des Ateliers scientifiques et techniques organisées par le Groupe Bourbonnais en liaison avec le rectorat de CLERMONT-FERRAND.

France Intec Groupe Bourbonnais agit du Collège à l'Enseignement Supérieur...

Cette année encore le lycée Paul-Constans de Montluçon accueillait les 2e Olympiades des ateliers scientifiques et techniques des Collèges, organisées par l'Association France Intec Groupe Bourbonnais.
Elles se sont déroulées sous la haute autorité du Recteur de l'Académie de Clermont-Ferrand, représenté par M. l'Inspecteur d'Académie M. Antoine DESTRÉS.

"Ce concours a de multiples facettes et j'en citerai simplement trois" a dit M. Destrés, Inspecteur d'Académie.

> *"Il permet à des élèves de se confronter à la science et à la technique dans une dimension fonctionnelle et aussi ludique.*
> *Il contribue à faire naître le goût pour la chose scientifique, voire à susciter des vocations.*
> *Il suscite le travail d'équipe, l'émulation, voire la compétition avec soi-même et avec les autres...".*

Forts de leur expérience, les bénévoles de France Intec Groupe Bourbonnais ont orchestré sans fausse note cette 2e édition.

Ils avaient invité 7 collèges, 147 élèves de la 6e à la 3e, encadrés par leurs professeurs et par les principaux de ces établissements.

> *"Ces Olympiades sont le résultat d'un travail d'équipe, d'une très grande Équipe, d'un réseau pour lequel nous attachons une importance primordiale"*, a dit en substance Jean FLOQUET.

Les thèmes présentés étaient éclectiques, surprenants et pouvaient même étonner par leur exigence.

Par exemple la manipulation de pigments et de corps gras pour comprendre la fabrication de maquillage, l'alimentation autonome d'une salle en éclairage, la réalisation d'un ballon sonde à double nacelle avec appareil photo et camescope embarqués...

Ces thèmes sont choisis en début d'année, voire beaucoup plus tôt, ils demandent un lourd travail de préparation de la part des professeurs de technologie, ensuite, les expériences, les manipulations transforment comme par magie le moins réceptif des collégiens en un petit professeur Tournesol.

Jean FLOQUET et M. DESTRÉS, Inspecteur d'Académie

- Le jury était composé d'une dizaine de personnes : enseignants du technique, industriels, et personnalités du bassin de Montluçon.

Les critères d'évaluation prenaient en compte 4 paramètres : contenu, organisation de la pensée, présentation/comportement général, réponses aux questions.

Il se murmure que le jury aurait eu quelques "difficultés" à départager les candidats et établir le classement. Car, qui dit Olympiades dit un 1er, un 2e et un 3e pour chacun des 2 niveaux d'élèves. Pas toujours facile pour le jury ! Les autres étant ex-æquo.

Remis par les différentes personnalités présentes, de nombreux cadeaux sont venus récompenser chaque groupe pour leurs efforts et les travaux réalisés : coupes, trophées et aux premiers chèques de 150 et 100 €.

Chacun des collégiens repartant avec un diplôme, une clef USB, un porte-clefs "FIGB" et des cadeaux offerts par la Ville de Montluçon et *"La Montagne"*.

Jean FLOQUET concluait par ces mots :

"Nous attachons beaucoup d'importance aux travaux de nos jeunes amis collègiens(nes). Pleins de générosité, d'enthousiasme, de créativité, bien encadrés par leurs professeurs eux-mêmes très motivés, ils ont mis tout leur cœur dans leurs travaux, et ont su en présenter, avec clarté et méthode les différentes facettes.

Après de telles prestations, nous ne pouvons que répéter, "Nos jeunes ont du talent".

Les lauréats

France Intec était représenté par M. DENIS, Vice-Président de la Confédération France Intec, et la Fédération Auvergne par Jean ROSIER, représentant également l'A.F.D.E.T.

"Trophées de la découverte professionnelle"

organisés par l'Académie de l'Essonne

auquel FRANCE INTEC apportait son parrainage.

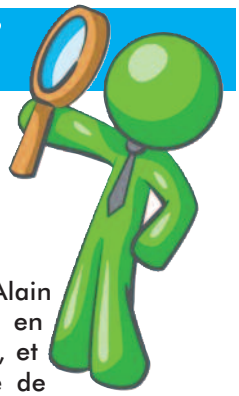

Ce concours proposé aux collèges du département est destiné à faire découvrir l'enseignement technique aux jeunes collégiens qui ont la possibilité de choisir des options découverte professionnelle de 3 heures, ou 6 heures (DP3/ DP6).

Le concours organisé le 11 mai 2011 au lycée J.-PERRIN de LONGJUMEAU réunissait 15 projets présentés par plusieurs collèges du département.

Il s'agit pour une classe de préparer un projet collectif ayant trait aux métiers sous le contrôle de leurs professeurs, et de le présenter lors d'un concours. Le jury ayant pour objectif de vérifier :

les compétences démontrées dans le cadre du projet telles que : l'originalité, la connaissance de l'environnement et des entreprises partenaires, le partage des tâches et le travail en équipe, la cohérence et la méthode.

Ainsi que les compétences démontrées au cours de la présentation : prise de parole en public, clarté de la présentation, choix du langage.

Quelques membres du jury des CET

Jean-Pierre COINTAULT et Alain SAUSSE faisaient parti du jury en charge de décerner les Trophées, et J. METAIS représentait le groupe de l'Essonne.

Le Trophée d'or pour les DP3 a été attribué au Collège de SAINT-CHERON pour sa présentation "Découverte des métiers".

Le Trophée d'or pour les DP6 a été décerné au Collège de Longjumeau pour son projet "Création d'un sac à main et d'une paire de mitaines".

La coupe des CET a été remportée par le Collège de NOZAY pour son projet établi en liaison avec ERDF *"Découverte du monde de l'entreprise"*.

Nous avons été agréablement surpris par la qualité des présentations et le sens de la communication pour des jeunes de 13 à 15 ans.

On peut considérer ce genre de manifestation comme un outil prépondérant pour attirer les jeunes vers l'enseignement technique et France Intec ne peut que s'honorer d'y participer.

Livre

L'École Nationale Professionnelle
Henri-Brisson de Vierzon
Un des fleurons du patrimoine vierzonnais

VIERZON, dont l'histoire industrielle, dans les domaines du machinisme agricole, de la porcelaine et de la verrerie, n'est plus à présenter, possède avec son monument aux morts et son auditorium deux chefs d'œuvres reconnus de l'Art Déco, érigés dans le square Lucien-Beaufrère : elle peut aussi s'enorgueillir d'avoir été la ville où fut construite la première École Nationale Professionnelle de France.

En effet, grâce aux efforts conjugués du maire Charles Hurvoy et de son ami Henri Brisson, Président de la Chambre des Députés et du Conseil Général du Cher, le Décret Présidentiel du 9 juillet 1881 stipulait la création à Vierzon d'une "École Nationale d'Enseignement Primaire Supérieure et d'Enseignement Professionnel Préparatoire d'Apprentissage".

Après les diverses tractations à l'acquisition des terrains où devait être édifié la future ENP, la cérémonie de la pose de la première pierre eut lieu le 3 Mai 1883, en présence de Jules FERRY, Président du Conseil et Ministre de l'Instruction Publique, accompagné du Ministre du Commerce, C. Hérisson et d'Henri Brisson.

La construction s'effectue selon les plans de Charles Lecœur, architecte privilégié du ministre, sur un espace de 40 000 M².

Dès son ouverture en octobre 1887 jusqu'à sa transformation en Lycée Technique au détour de 1960, l'ENP a participé au renom de Vierzon.

A l'issue de leur scolarité à l'École, au bout de 3 ans, puis de 4, puis de 5, ils sortaient avec un bagage technique très appréciable et une grande discipline de vie.

S'ils entraient directement dans l'industrie, ils étaient parfaitement aptes à devenir contremaître, chef d'atelier ou de bureau d'études, reconnus plus tard sous le vocable de "techniciens", capables d'être les collaborateurs indispensables pour les Ingénieurs.

De plus à partir de 1895, les meilleurs élèves eurent la possibilité de préparer, dans une section spéciale, les Concours d'entrée aux grandes écoles, notamment les Arts et Métiers.

Le catalogue de la première grande exposition, organisée après guerre à Vierzon, indiquait qu'entre 1895 et 1945, l'ENP de Vierzon avait présenté 1963 candidats aux Arts et métiers dont 1276 avaient été définitivement reçus, très souvent dans les tout premiers.

La ville fut également impliquée dans les réjouissances qui marquèrent la célébration de trois anniversaires, à savoir le 25e anniversaire (2 et 3 juillet 1911), le Cinquantenaire (5 et 6 juin 1937) et le Centenaire (15, 16, 17 mai 1987), ce dernier étant l'occasion de chaleureuses retrouvailles pour quelques 2000 anciens élèves (les EX-Vierz'Arts), certains étant venus de très loin, voire de l'étranger !

Enfin, il ne faut pas oublier d'évoquer la fête annuelle du "Père Cent", manifestation concoctée par les potaches de l'École, avec d'abord un impressionnant défilé "funéraire" des élèves de la Promotion sortante, en tenue, jusqu'au centre ville, suivi d'un grand bal en soirée dans la salle des fêtes de l'École. Cet événement se renouvela de manière immuable entre 1945 et le détour des années 1970.

Une foule nombreuse envahissait les trottoirs de la rue de la République pour assister au "convoi funèbre".

Mais à partir de 1968 les problèmes de sécurité et de circulation, la suppression de l'uniforme et le désengagement progressif des élèves sortants, rendirent difficile l'organisation de cette fête qui fut définitivement annulée à partir de 1987.

Si la dénomination École Nationale Professionnelle a disparu vers 1960 au profit de celle de Lycée Technique, l'établissement primitif, ou du moins ce qu'il en reste après les diverses restructurations ou constructions nouvelles, appartient désormais à l'histoire et au patrimoine de la cité vierzonnaise.

Même si on veut rester optimiste quant au devenir de ce haut lieu de la technologie, ce n'est pas sans nostalgie que l'on se penche sur le passé prestigieux de ce qui demeure "L'ÉCOLE" de Vierzon qui, comme l'écrivait un professeur à l'occasion du Centenaire, en 1987 "fut l'image du Vierzon qui travaille, qui se fait respecter et l'expression unique de l'intelligence collective d'une cité industrielle".

Avant que tous les Vierz'Arts, les anciens de notre "École" viennent à disparaître, il est temps que deux vierzonnais s'intéressent à l'histoire de ce célèbre établissement : ce sont Jean-Pierre DESBORDES et Claude RICHOUX, le premier Ex-Vierz'Art, et le second collectionneur passionné de l'histoire de sa ville.

Pour se procurer l'ouvrage *"Histoire de L'E.N.P. de VIERZON"*

Nom : _____ Prénom : _____ Promotion : _____

Adresse : _____

C.P. : _____ Ville : _____

☐ Je suis intéressé par l'Histoire de l'E.N.P. de Vierzon (Coût **20 €**)

Règlement à établir à ***Groupe Amicale des Ex-Vierz'arts*** **- Nombre d'exemplaires :** _____ *(à préciser)*

A adresser à : **Amicale des EX-VIERZ'ARTS** - 25, avenue Henri-Brisson - 18100 VIERZON

Carnet

NOS PEINES

Nous avons eu la tristesse d'apprendre la disparition de quelques amis.
A leurs proches nous adressons nos biens sincères condoléances.

Monsieur Raymond AFFOUARD,ENP ST OUEN 46. Médaille de Fidélité de l'Association.

Madame GUEPET, épouse de Jacques GUEPET, ancien Président du Groupe Lyonnais. Membre du Conseil d'Administration de France Intec.

Nécrologie

Notre camarade Michel Mariage (Ar 52) s'en est allé. Depuis quelques années il souffrait d'un problème respiratoire qui s'est aggravé. Les personnes qui l'ont côtoyé se souviendront longtemps de ce camarade que l'École avait profondément marqué. Il y a une phrase que la DKL lui convient parfaitement c'est la "Fraternité". Au cours de sa vie professionnelle il a constamment aidé ses collègues. Il avait même crée un journal qui collectait les infos que des anciens lui faisaient parvenir. Au revoir cher Michel. Nous ne sommes pas prêts de t'oublier.

Gaston DUMUR

OFFRES D'EMPLOI

France Intec

Les Vocations de France Intec

NOTRE IDENTITÉ

Fondée en 1895 autour des Ecoles Nationales Professionnelles, reconnue d'utilité publique en 1922 et placée sous tutelle du ministère de l'éducation nationale, **l'Union Confédérale d'Ingénieurs et Techniciens "FRANCE INTEC"** dans sa forme présente regroupe les diplômés de l'enseignement technique supérieur BTS, DUT, Licence professionnelle, ingénieurs ou de formations équivalentes.
La confédération, dont le siège national est situé à Paris, s'appuie sur des fédérations régionales, des associations d'écoles, et des membres à titre individuel.

NOS BUTS

- Valoriser et promouvoir **l'enseignement technique et professionnel.**
- Développer des **partenariats** actifs entre les mondes de la formation et de l'entreprise.
- Entretenir les ***réseaux*** nécessaires pour aider nos adhérents en terme de qualification, d'orien-tation, de formation, de placement ou de promotion dans le cadre de l'entreprise.
- Représenter l'intérêt de ses adhérents auprès de l'État, des professions et des groupements français ou étrangers.
- Aider ses membres à compléter leur **formation** de base, et à valider les acquis par l'expérience (VAE)

NOS SERVICES

Un site internet www.france-intec.asso.fr regroupant les informations de l'association au niveau national et régional, ainsi que le service emploi.
Un magazine trimestriel "Le Monde de la Technologie" d'informations et d'échanges sur les professions et la vie associative.
Un annuaire clé des échanges relationels, amicaux ou professionnels entre les membres de l'association.
Des ingénieurs et techniciens conseil sont à votre disposition au sein d'AMECOME, association fédérée à FRANCE INTEC.

> *La justice sans la force est impuissante,*
> *la force sans la justice est tyrannique.*
>
> *Blaise Pascal*

BULLETIN D'ADHÉSION à FRANCE INTEC et/ou d'abonnement à la Revue : *"Le Monde de Technologie" : année 2011*

- ❒ **ADHÉSION** avec accès à tous les services de l'Association, cotisation annuelle de **34 €** *(sans abonnement à la revue LE MONDE DE LA TECHNOLOGIE)*
- ❒ **ABONNEMENT annuel** à la revue "LE MONDE DE LA TECHNOLOGIE" **20 €** *(sans adhésion à FRANCE INTEC)*
- ❒ **ADHÉSION et ABONNEMENT** **53 €**

Règlement joint par chèque à l'ordre de FRANCE INTEC

➡ **Merci de compléter les renseignements ci-dessous :**

❒ Madame ❒ Monsieur ❒ Mademoiselle

NOM ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Fait à ..... le ..... signature

Bulletin à retourner à :
FRANCE INTEC
106, av. Félix-Faure - 75015 PARIS
Dès réception un questionnaire vous sera adressé afin de compléter les informations ci-dessus.
Ces renseignements feront l'objet d'un traitement automatisé, dans le respect de la loi du 6 octobre 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

BALLON AiR DE PARiS

Venez vivre une expérience unique à 150 mètres de haut à bord du plus grand ballon captif au monde. Vous découvrirez la capitale comme vous ne l'avez jamais vue !

25 % de remise sur présentation de cette publicité.
Offre valable jusqu'au 31 décembre 2011

Parc André Citroën
75015 PARIS
Tél. 01 44 26 2000
www.ballondeparis.com